

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/09/2013

Réception par le Prefet : 17/09/2013

Publication : 20/09/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-8-5-3

Séance du vendredi 13 septembre 2013

CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE ACCOMPAGNEMENT DU PROGRAMME LEADER FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2013 DEUXIEME PROGRAMMATION

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG 2010-2-5-1 du Conseil Général du 25 juin 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, Florival-Vignoble-Plaine du Rhin et des Trois Pays,
- VU la délibération n° CG 2010-3-5-2 du Conseil Général du 5 novembre 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Piémont-Val d'Argent-Pays Welche, Colmar, Fecht et Ried, Thur Doller et Région Mulhousienne,
- VU la délibération n° CG 2011-5-5-3 du 7 décembre 2011 relative à la révision à mi-parcours des Contrats de Territoires de Vie,
- VU la délibération n° CG 2012-6-5-2 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative à la délégation accordée à la Commission Permanente pour assurer le suivi de la politique de développement local inscrite dans les Contrats de Territoire de Vie et fixant le budget 2013,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve, au titre de l'exercice 2013, la 2^{ème} programmation dans le cadre du programme LEADER, inscrit dans les Contrats de Territoire de Vie et accorde la subvention pour un montant global de **2 684 €** selon la répartition fixée par le tableau annexé au rapport.

- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront imputées sur les chapitres suivants :
 - Programme F731, imputation 0-65-71-65735-28271-006 : **2 684 €.**

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Délégation à l'Action Territorialisée

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 SEPTEMBRE 2013

Groupe d'action local (F)
PROGRAMME 2013

| N° Opération | Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant Subventionnable | Taux | Montant de la subvention |
|--------------|---|----------------------------|--------|-----------------------------|
| GAL00011 | SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA THUR ET DE LA DOLLER P13-Assistance juridique pour la constitution d'un GIE d'éleveurs Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 488,00 € | 3 522,00 | 19,25% | 678,00 |
| GAL00012 | SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE LA THUR ET DE LA DOLLER P13-Projet de coopération entre les 4 GAL alsaciens Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 4 613,00 € | 10 031,00 | 20% | 2 006,00 |